



ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

7300 - BOUSSU

EXTRAIT DU CODE DE LA DEMOCRATIE LOCALE

Art.L1122-17 : Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L1122-17 alinéa 1 et 2 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu dans la salle du Conseil Communal, Rue Rogier à BOUSSU, **jeudi 24 novembre 2014 à 18 heures 30.**

Fait à l'Hôtel de Ville, le 14 novembre 2014.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur Général,

Les Bourgmestre et Echevins,



ADMINISTRATION GENERALE

- 1. Installation d'un conseiller communal en remplacement de Monsieur P. HANOT, décédé le 22 octobre 2014.**
- 2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente.**

COMMUNICATIONS DE LA TUTELLE ET AUTRES INFORMATIONS.

Communications de la tutelle.

- Les modifications budgétaires n° 2 pour l'exercice 2014 de la Commune de BOUSSU votées en séance du Conseil Communal, en date du 29 septembre 2014 sont approuvées.
- La délibération du 30 juin 2014 par laquelle le Conseil Communal de BOUSSU établit, pour les exercices 2014 à 2018, une taxe sur la délivrance de documents administratifs est approuvée.

Diverses Ratifications de factures.

- Réparation de l'ascenseur de la maison communale d'Hornu par la société Thyssenkrupp. Ratification de la facture n°1012859 du 17/04/2014 d'un montant de 154€ HTVA soit 186,34€ TVAC.
- Acceptation de la facture n° 11400096864 du 15/04/2014 d'un montant de 6,05€ TVAC du fournisseur Mobistar.
- Service ordinaire – Acceptation de la facture n°125403 du 31/12/2012 d'un montant de 84,70€ TVAC du fournisseur Alarmes Coquelet.
- Service ordinaire – Acceptation de la facture n°134850 du 10/10/2013 d'un montant de 290,40€ TVAC du fournisseur Alarmes Coquelet.
- Service ordinaire – Acceptation de la facture n°135436 du 15/11/2013 d'un montant de 1099,74€ TVAC du fournisseur Alarmes Coquelet.
- Service ordinaire – Acceptation de la facture n°136890 du 10/10/2013 d'un montant de 83,79€ TVAC du fournisseur Alarmes Coquelet.
- Service ordinaire – Acceptation des factures n°3970473 du 13/09/2014 et n° 3975245 du 17/10/2014 d'un montant de 657,43€ TVAC du fournisseur Belfius Auto Lease.

FINANCES – RECETTE – TAXES

3. Rapport du Collège communal sur l'administration et la situation des affaires de la commune – Exercice 2014 (Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation – Article L1122-23).
4. Budget 2015 des services ordinaire et extraordinaire de la commune.
5. Intervention communale dans les dépenses de fonctionnement de la zone de police – 2015.
6. Vérification de la caisse au 3e trimestre 2014.
7. Désaffectation du boni du service extraordinaire.
8. F.E. Protestante - Avis et arrêt de l'intervention communale suite à la Modification budgétaire n° 2 de 2014 de la F.E.

REGIE FONCIERE

9. Budget 2015 de la Régie Foncière.

CPAS

10. Approbation de la modification budgétaire n° 3 de 2014 service ordinaire du CPAS.
11. Approbation du Budget 2015 – Service ordinaire et extraordinaire du CPAS.

MOBILITE

12. Mobilité – Règlement complémentaire sur le roulage – Interdiction de stationner le long du numéro 19 de la rue des coulinières dans la projection du garage attenant au n°18 sur une distance de 5 mètres.
13. Mobilité – Règlement complémentaire sur le roulage – Création d'une bande de stationnement dans l'Avenue de l'Espoir entre le n°2 et la rue de la Fontaine à 7301 Hornu.

MARCHES PUBLICS

14. Marché public de fournitures – Acquisition de mobilier pour les écoles dans le cadre de l'aide à la Direction
Approbation du projet et détermination du mode de passation du marché.
15. Marché public de fournitures – Acquisition de 2 rétroprojecteurs pour les écoles
Approbation du projet et détermination du mode de passation du marché.

SPORTS

16. Je cours pour ma forme - Hiver 2014

ADMINISTRATION GENERALE

17. Intercommunale de Santé Harmegnies – Rolland - Assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2014.
18. Intercommunale de Santé Harmegnies – Rolland - Assemblée générale statutaire du 16 décembre 2014.
19. IRSIA – Assemblée générale ordinaire du 10 décembre 2014.
20. ETA ALTERIA (ASBL Les Entreprises Solidaires) – Assemblée générale ordinaire du 10 décembre 2014

HUIS CLOS

1. Prolongation de la désignation d'un membre du personnel communal en qualité de chef de bureau spécifique A1 f.f. et l'octroi d'une allocation pour fonction supérieure (E.A.).
2. Prolongation de la désignation d'un membre du personnel communal en qualité de Directrice Financière f.f. du 01/12/14 au 28/02/15 (I. W.).
3. Mise à la retraite au 01/01/2015 d'un membre du personnel (W.I.).
4. Ratification de la désignation de l'Eglise orthodoxe d'un maître de religion orthodoxe à raison de 2P du 1/09/14 au 30/09/14.
5. Situation administrative d'un agent communal (G.H.)
6. Mise en disponibilité par défaut d'emploi d'un maître de seconde langue pour 2P (M-F D).
7. Ratification des désignations des intérimaires et temporaires.